

# Un tiers de femmes minimum, mais pas beaucoup plus

**La loi prévoit que chaque sexe soit représenté par au moins un tiers des membres du collège. C'est le cas. Mais pas plus.**

## ● Arnaud HUPPERTZ

**L**undi, tous les projets de pactes de majorité devront être déposés dans les communes. Sur ce document, on pourra lire la composition des futurs collèges. Les lecteurs de *L'Avenir* n'ont pas eu à attendre lundi : vous avez pu lire cette liste de noms dans notre édition de vendredi. Et cette liste confirme un fait séculaire : les communes du Brabant wallon seront majoritairement dirigées par des hommes. La preuve par trois.

**1. Seulement cinq collèges où les**

**femmes sont plus nombreuses.** Il y a bien des exceptions : les femmes seront plus nombreuses que les hommes dans les collèges communaux de Beauvechain, Perwez, Mont-Saint-Guibert, Chaumont-Gistoux et Lasne. Dans toutes les autres communes dont on connaît déjà la composition du collège, les hommes restent en nombre.

Le collège de Wavre pourrait s'ajouter au nombre des collèges féminins. Lors de la précédente mandature, les femmes y étaient, en tout cas, plus nombreuses.

**2. Cinq communes où il n'y a même pas un tiers de femmes.** La loi prévoit que chaque sexe soit représenté par au moins un tiers des membres du collège. Et pourtant, dans cinq communes, il n'y a même pas un tiers de femmes au collège. Il s'agit des communes de Court-Saint-Étienne, Genappe, Nivelles, Re-

becq, Tubize. Attention, ces collèges respectent la loi puisque le code de la démocratie locale permet d'arrondir à l'unité inférieure. Et, comme dans ces collèges, il fallait 2,33 femmes... Deux, ça faisait donc l'affaire.

**3. Sept femmes bourgmestres.** On le sait, il y aura sept femmes bourgmestres en Brabant wallon, dès le 3 décembre. Ce sera un record. Mais, avec 7 sur 27, ce sera encore bien loin de la parité, et même loin d'un tiers.

**4. 40 % de femmes dans les collèges.** En attendant de connaître la composition des collèges d'Orp-Jauche, de Rixensart et de Wavre, on constate qu'il y aura 91 hommes pour 61 femmes. Il y aura donc 40 % de femmes dans les collèges. C'est mieux que lors de la précédente mandature où elles occupaient un tiers des postes. À ce rythme-là, la parité pourrait arriver dans six ans... ■